

Commune de Bois de Céné

FOURNITURE ET LIVRAISON AVEC SERVICE DES
REPAS POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE DE
BOIS-DE-CENE (85710)

PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :

Commune de Bois de Céné

Numéro national d'identification :

SIRET : 21850024700018

Ville :

BOIS DE CENE

Code Postal :

85710

Groupement de commande : Non.

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Nom du contact :

Monsieur Yoann GRALL

Adresse mail du contact :

mairie@boisdecene.fr

Numéro de téléphone du contact :

0251682084

Section 3 : Procédure

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation

Capacité technique et professionnelle :

Voir RC

Technique d'achat :

Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis :

16/05/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Réduction du nombre de candidat : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Identification du type d'acheteurs intervenant :

commune

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché :

FOURNITURE ET LIVRAISON AVEC SERVICE DES REPAS POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE DE BOIS-DE-CENE (85710)

Code CPV principal :

55523100-3

Type de marché :

Services

Description succincte du marché :

Accord-cadre à bons de commande durée 1 an reconductible 3 fois minimum annuel de commande 1€HT maxi 180 000 €HT 160 repas/jour concerné.

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche :

Repas, traiteur

Lieu principal d'exécution du marché :

Bois-de-Céné

Durée du marché (en mois) : 12.

Consultation à tranches : Non.

La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché :

Non.

Section 5 : Lots

Marché alloti : Non.

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non.